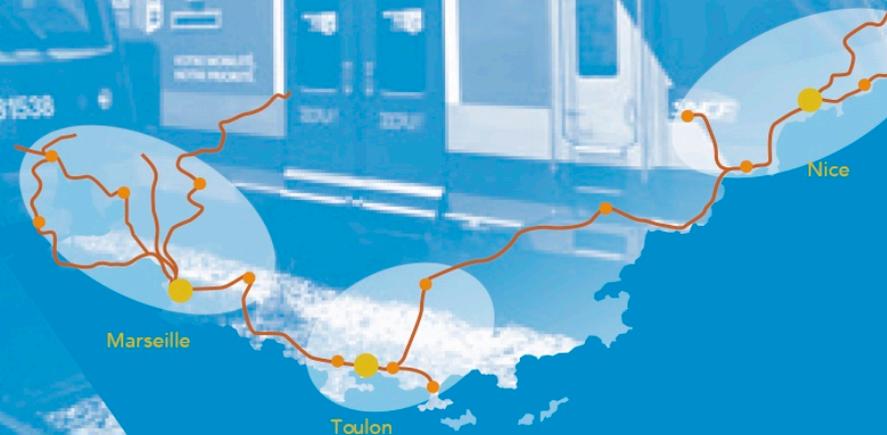


LIGNE NOUVELLE
PROVENCE CÔTE D'AZUR

POUR UN
TRANSPORT FERROVIAIRE
FIABLE ET PERFORMANT
AU QUOTIDIEN



Réunion secteur de Marseille Nord Bassens Aménagements projetés

4 juillet 2019

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :



1. ACCUEIL

PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

04/07/2019



Calendrier de la concertation

12 juin – 18 octobre 2019

Dispositif sur le nœud ferroviaire marseillais

Réunion d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> 12 juin 2019 à Marseille 	
Ateliers à destination des riverains	<ul style="list-style-type: none"> 24 juin : 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune 27 juin : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles 28 juin : Blancarde 	<ul style="list-style-type: none"> 1^{er} juillet : Marseille Nord – Passages à niveau 3 juillet : Gare Saint-Charles 8 juillet : Marseille Nord – St-Louis – La Delorme
Permanences à destination des riverains	<ul style="list-style-type: none"> 21 juin et 9 juillet : Gare Saint-Charles 24 juin et 10 juillet : Blancarde 26 juin et 11 juillet : 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune 	<ul style="list-style-type: none"> 4 et 17 juillet : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles 4 et 17 juillet : Marseille Nord : St-André, St-Henri, St-Louis, La Delorme
Réunions publiques locales	<ul style="list-style-type: none"> 9 septembre 2019 : Saint-Charles - blocs Est et Ouest 26 septembre 2019 : Marseille Nord 30 septembre 2019 : Blancarde – 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune 1er octobre 2019 : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles 	
Ateliers thématiques	<ul style="list-style-type: none"> 27 septembre 2019 : Environnement Développement Durable à Toulon 2 octobre 2019 : Socio-économie à Marseille 3 octobre 2019 : Saturation ferroviaire à Nice 	
Réunion de clôture	<ul style="list-style-type: none"> 17 octobre 2019 à Marseille 	

Dispositif de concertation avec le public

12 juin - 18 octobre 2019

Réunions, ateliers et permanences

- Actualisation des dates, lieux et horaires par SNCF Réseau
- Site internet : www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr

Outils d'information et de recueil des contributions

- Site internet LNPCA : www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr
- Dossier support de la concertation → Communes / Co-financeurs
- Registres → Communes / Co-financeurs

Qu'est ce que la concertation

- Tant qu'un projet n'est pas déclaré d'utilité publique, rien n'est décidé
- Le maître d'ouvrage (SNCF) doit présenter au public des propositions de variantes d'aménagement (obligation réglementaire)
- Le maître d'ouvrage a besoin de la contribution du public pour éliminer des variantes, en choisir d'autres avec des améliorations possibles
- Après la concertation, le maître d'ouvrage fait remonter les contributions du public et, en adéquation avec les élus et cofinanceurs du projet, propose une variante préférentielle au gouvernement
- Le gouvernement (ministre des transports) retient des variantes et un projet pour le présenter en enquête publique (2021)

2. LE PROJET LNPCA SUR LE SECTEUR DE MARSEILLE NORD

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

04/07/2019



La concertation de 2016 dans le secteur de Marseille Nord

- Le maître d'ouvrage avait proposé lors de la concertation de 2016 2 variantes d'entrée en tunnel de la ligne nouvelle au nord de Marseille :
 - Variante « MN1 » dans le secteur de Bassens / La Delorme avec un impact urbain sur le quartier mais pouvant être lié avec un projet de rénovation urbaine à travailler
 - Variante MN2 dans le secteur des Marronniers avec un impact urbain plus fort sur le quartier environnant
- La décision ministérielle d'avril 2017 avait retenu la variante MN1 en demandant :

Dans le cadre de ces études d'approfondissement, vous devrez proposer toutes les optimisations nécessaires permettant une insertion urbaine exemplaire de la ligne nouvelle dans les quartiers nord de Marseille. En outre, les synergies potentielles entre le projet de ligne nouvelle et des opérations de renouvellement urbain devront être recherchées.

Entre la DM d'avril 2017 et la concertation 2019 :

- Le projet a profondément changé puisque les priorités ont été recentrées sur l'augmentation de la fréquence des TER et sur l'amélioration de la régularité sur le nœud marseillais.
- Une nouvelle concertation a été rendue nécessaire pour tenir un planning accéléré du projet

Sur le secteur de Marseille Nord, la synergie avec un projet de rénovation urbaine n'a pas avancé au même rythme que le projet ferroviaire :

- ⇒ Le maître d'ouvrage a recherché techniquement une nouvelle variante qui n'a pas d'impact sur le secteur de Bassens mais qui impacte plus le centre de transfert nord des déchets.
- ⇒ Le maître d'ouvrage présente à la concertation 2 variantes et demande la contribution du public pour choisir entre ces 2 solutions d'aménagement

LNPCA : la décision ministérielle du 4 mars 2019

- Réaffirme la nécessité de traitement des nœuds ferroviaires comme 1^{ère} étape pour améliorer leur régularité et accroître leur capacité pour les transports du quotidien
 - ✓ **Réalisation sans attendre les aménagements de phase 1**
 - ✓ **Réalisation ensuite les aménagements de la phase 2**
- Demande de coordonner le déploiement de l'ERTMS sur Marseille Vintimille avec le projet LNPCA
- Ne prévoit pas de poursuivre les études de la variante de passage en tunnel dans la vallée de l'Huveaune
- Demande à SNCF Réseau de
 - ✓ **Finaliser les études techniques de recalage du projet pour mai 2019**
 - ✓ **Concerter ensuite sur les aménagements des phases 1 et 2**
 - ✓ **Rendre un dossier ministériel (intégrant bilan concertation) à l'automne 2019**
- Prévoit une nouvelle Décision Ministérielle post concertation en cohérence avec la LOM
 - ✓ Décidera du périmètre de l'enquête publique
 - ✓ Lancera une mission spécifique pour le financement du projet

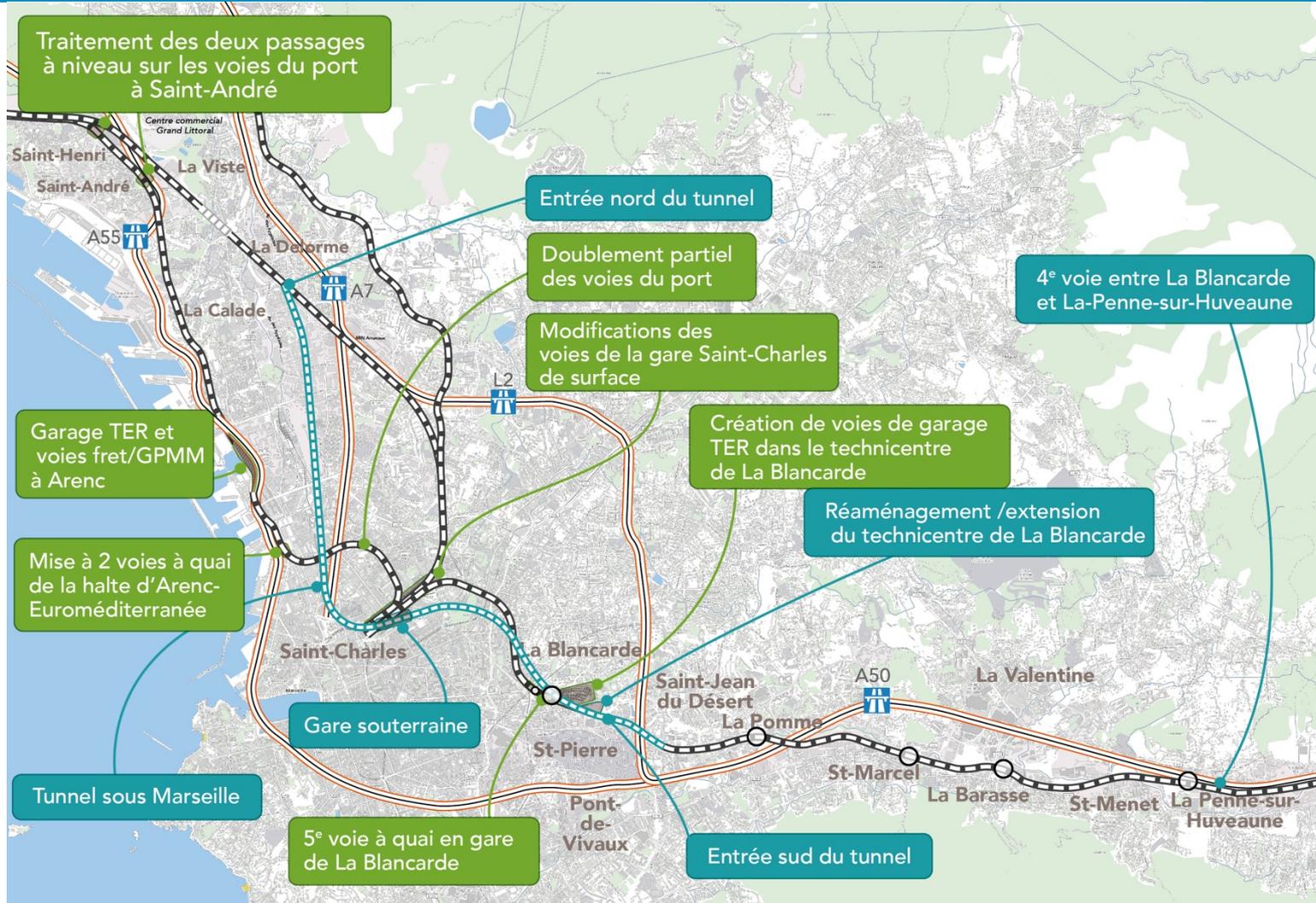
03. PRÉSENTATION DES AMÉNAGEMENTS ENVISAGÉS

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

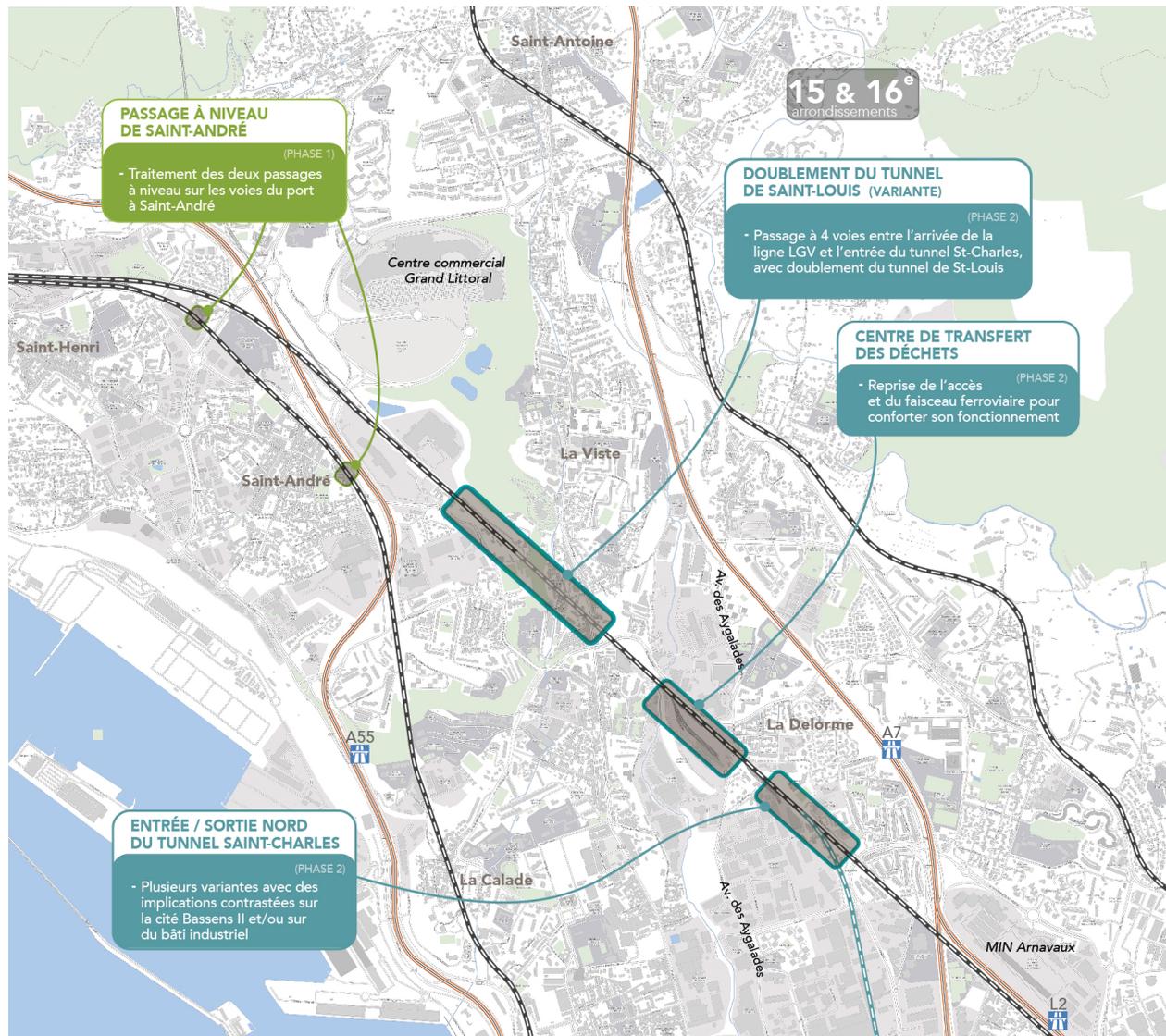
04/07/2019



Présentation du projet : les phases 1 et 2 de la LNPCA sur le nœud marseillais



Présentation du projet : Marseille Nord

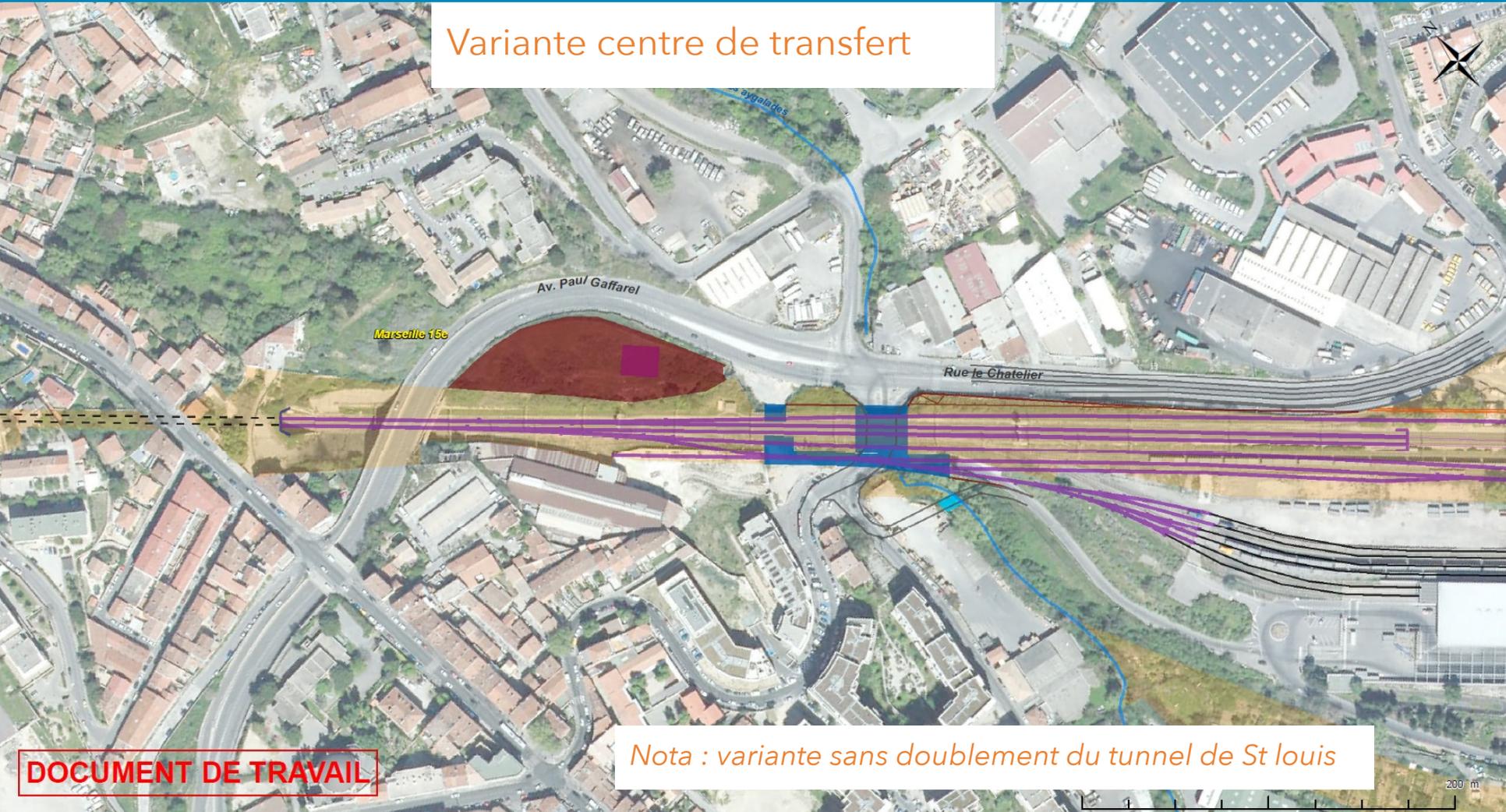


Phase 1

Phase 2

Présentation des variantes d'entrée de tunnel

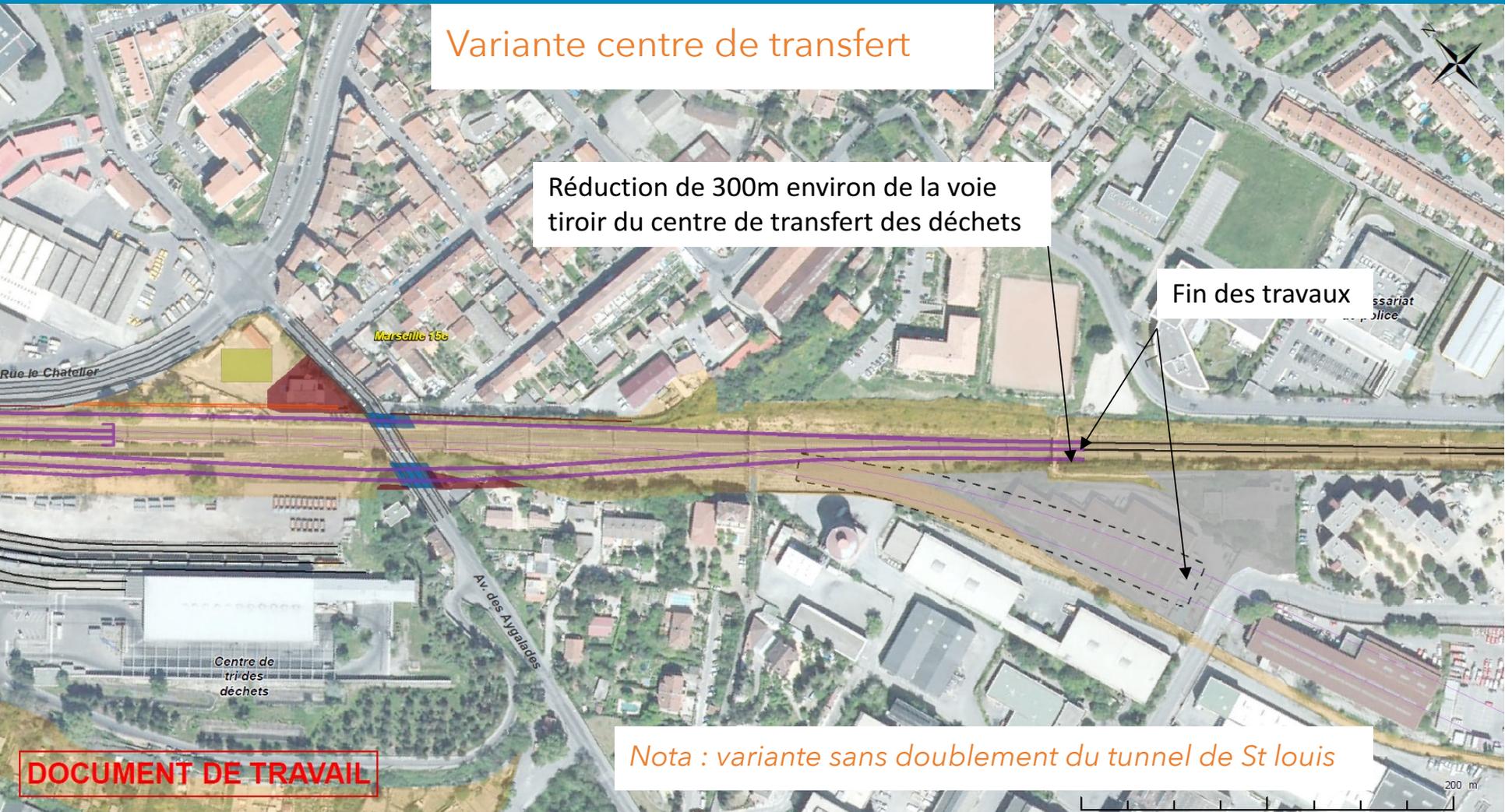
Variante centre de transfert



DOCUMENT DE TRAVAIL

Nota : variante sans doublement du tunnel de St louis

Présentation des variantes d'entrée de tunnel



Présentation des variantes d'entrée de tunnel

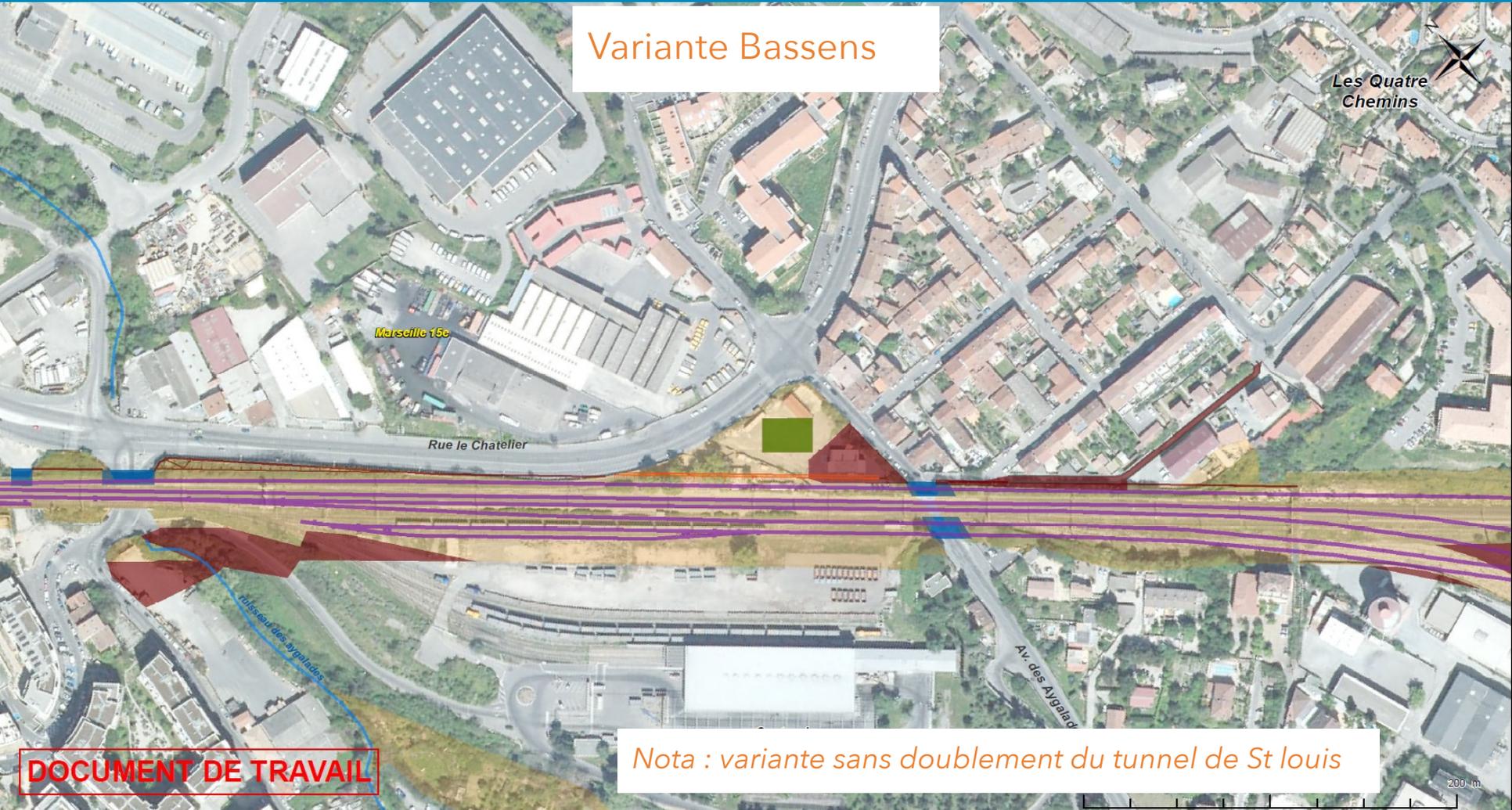
Variante Bassens



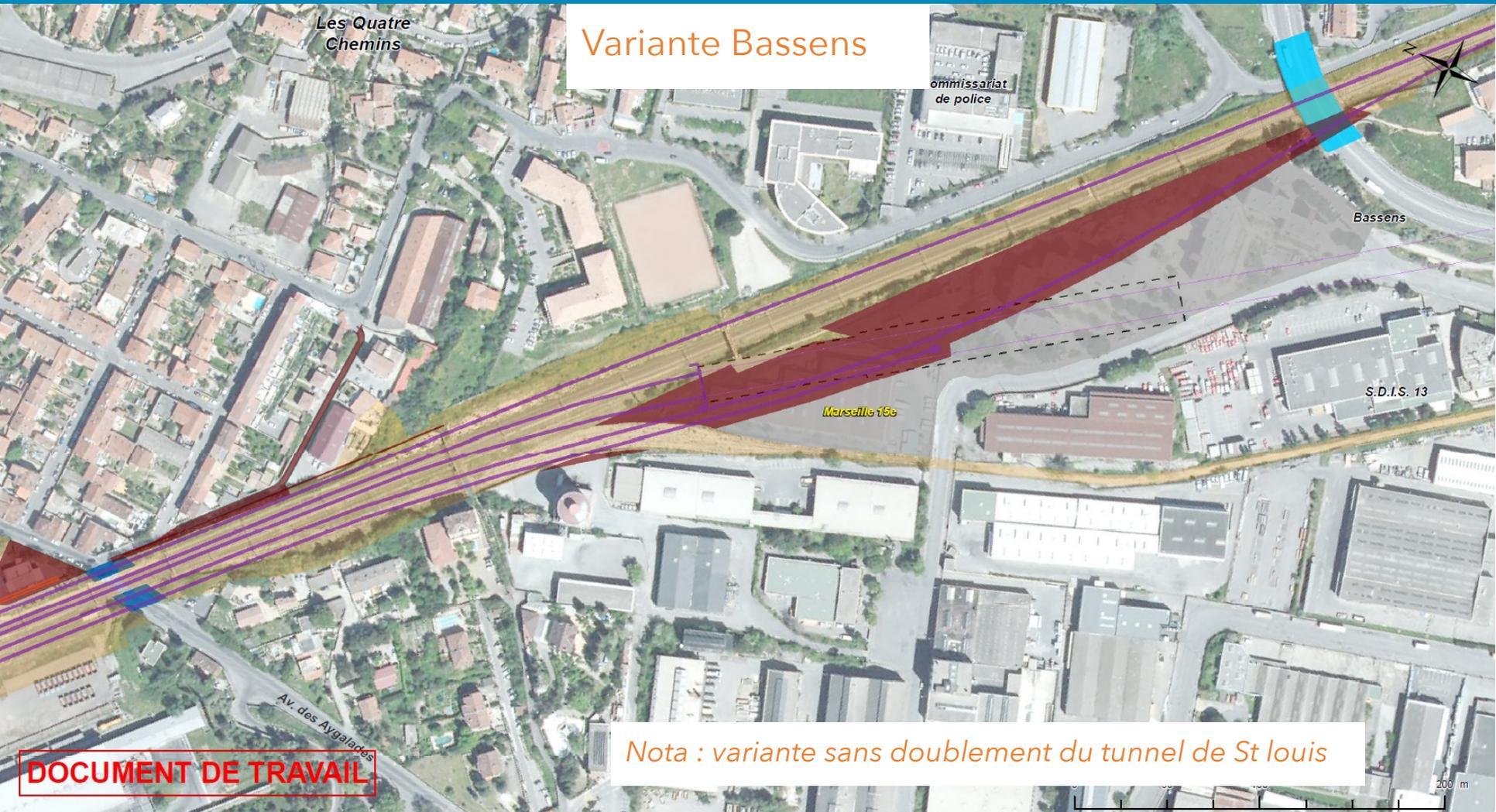
DOCUMENT DE TRAVAIL

Nota : variante sans doublement du tunnel de St louis

Présentation des variantes d'entrée de tunnel



Présentation des variantes d'entrée de tunnel



Evolution du trafic ferroviaire voyageurs

Nombre de trains par sens en heure de pointe au droit de la cité Bassens

	situation actuelle (2017)	Phase 1	Phase 2		
			hors projets connexes avec 4 TER / h sur voies du port	Au maximum si projets connexes avec 6 TER / h sur voies du port	Au maximum si projets connexes avec 4 TER / h sur voies du port
Nombre total en heure de pointe par sens	8,5	8	4	6	8
Dont TER et intervilles Marseille-Lyon	3	2	1	3	5
Dont TGV et intercités Bordeaux-Marseille	5,5	6	3	3	3

- Le trafic de surface diminue en phase 1 et 2 par rapport à la situation existante en heure de pointe
- En phase 2, le trafic diminue fortement à la mise en service, plus faiblement si tous les projets connexes sont réalisés

1^{ère} analyse multicritère des 2 solutions présentées

ENJEUX	VARIANTE CENTRE DE TRANSFERT DES DECHETS	VARIANTE BASSENS
Impacts sur le bâti en quartier prioritaire (cité Bassens)	 - pas d'impact sur la cité - voie ferrée enterrée au droit de Bassens	 Solution pertinente uniquement si un relogement des habitants est envisagé conjointement avec le projet ferroviaire  acceptabilité sociale essentielle et accord nécessaire entre les partenaires
Centre de transfert des déchets	 reconfiguration de l'accès ferroviaire et des voies de service accès routier à reprendre	 modification de l'accès ferroviaire
Rétablissement de voirie	 permet de rétablir la rue Mouraille à double sens	 mise à sens unique de la rue Mouraille et prolongement de la voirie pour ne plus être en impasse
Réalisation des travaux	 emprises chantier réduite mais entrée en tunnel dégagée de la zone ferroviaire	 utilisation des emprises de la cité Bassens et entrée en tunnel dégagée de la zone ferroviaire
Impact bâti hors Bassens	 - rapprochement du bâti au sud du centre de transfert - hangar resto du cœur à relocaliser	 - rapprochement du bâti au sud du centre de transfert plus modéré - hangar resto du cœur à relocaliser
Bruit et vibration	 diminution du trafic donc du bruit	sans objet
Cout et impact ferroviaire	 travaux impactant la circulation ferroviaire dans les 2 cas. Montant d'environ 210 M€	 travaux impactant la circulation ferroviaire dans les 2 cas. Montant d'environ 210 M€
Complexité coordination multiprojets	 pas de coordination nécessaire	 coordination complexe avec un projet de rénovation urbaine
Nuisance centre de transfert	 raccourcissement de la voie de réception des trains	sans objet
Risque ferroviaire	 amélioration / situation actuelle	sans objet

3. ECHANGES

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

04/07/2019



Les suites

- Note de synthèse de l'atelier adressée aux participants avec les supports de présentation utilisés
 - Envoi par e.mail
 - Mise en ligne sur le site internet du projet LNPCA
- Prise en considération des contributions par SNCF Réseau en vue des réunions publiques locales du mois de septembre
 - 1^{er} octobre pour le secteur faisceau d'Arenc - St-Charles
- Intégration de ces éléments au bilan de la concertation avec le public du 12 juin au 18 octobre 2019

Prochaines réunions

Dispositif sur le nœud ferroviaire marseillais

Ateliers à destination des riverains	<ul style="list-style-type: none">8 juillet : Marseille Nord – St-Louis – La Delorme
Permanences à destination des riverains	<ul style="list-style-type: none">9 juillet : Gare Saint-Charles10 juillet : Blancarde11 juillet : 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune4 et 17 juillet : Faisceau d’Arenc – Saint-Charles4 et 17 juillet : Marseille Nord : St-André, St-Henri, St-Louis, La Delorme
Réunions publiques locales	<ul style="list-style-type: none">9 septembre 2019 : Saint-Charles - blocs Est et Ouest26 septembre 2019 : Marseille Nord30 septembre 2019 : Blancarde – 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune1er octobre 2019 : Faisceau d’Arenc – Saint-Charles
Ateliers thématiques	<ul style="list-style-type: none">27 septembre 2019 : Environnement Développement Durable à Toulon2 octobre 2019 : Socio-économie à Marseille3 octobre 2019 : Saturation ferroviaire à Nice
Réunion de clôture	<ul style="list-style-type: none">17 octobre 2019 à Marseille

Le mot de la fin

Un mot d'appréciation de la séance



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

04/07/2019

